



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

COMMUNIQUÉ

Paris, le 03-06-2014

INTERVENTION DE LA FA-FP DANS LE CADRE DES ASSISES INTERREGIONALES DU TRAVAIL SOCIAL ILE DE FRANCE – CENTRE DU 2 JUIN 2014

La FA-FP tient tout d'abord à remercier les organisateurs de ces assises d'avoir accepté de ménager un espace de dialogue permettant l'expression des organisations syndicales.

Les états généraux du travail social ne pourront atteindre les objectifs fixés par le Président de la République sans la prise en compte de la parole des travailleurs sociaux, acteurs au quotidien de l'Action sociale destinée aux citoyens de notre pays.

Nous ne reviendrons pas sur les enjeux de la mobilisation portée par notre intersyndicale ni sur le contenu des interventions des organisations syndicales qui viennent de s'exprimer et que nous partageons sans réserve.

A son tour, la FA-FP souhaite attirer l'attention des participants à ces assises sur un sujet de préoccupation directement liée au projet de loi de clarification de l'organisation territoriale de la République.

Ce projet de réorganisation territoriale s'inscrit dans le prolongement de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles publiée le 27 janvier dernier.

L'avenir des Régions et des Conseils départementaux est clairement posé dans les débats qui entourent ce projet de loi, posant du même coup la question des compétences dédiées à chaque niveau de gouvernance.

Si aujourd'hui les départements sont identifiés comme les chefs de file en matière d'Action sociale, la disparition des conseils départementaux telle qu'envisagée au plus haut niveau de l'Etat aurait – aura ? – des conséquences inéluctables sur l'accompagnement des bénéficiaires de l'Action sociale.

Outre l'impact sur l'organisation du travail de tous les agents concernés, quel que soit leur statut, les pistes évoquées ici où là sur l'éclatement de cette compétence semblent ne pas prendre en compte les besoins des usagers du service public.

../..

../..

Le morcellement de l'Action sociale, dont une partie pourrait relever de l'intercommunalité ou des métropoles selon le territoire concerné, une autre partie pouvant être rattachée aux méga Régions, voire à l'Etat ou aux caisses d'Allocations familiales serait de nature vider de son sens tout le travail d'accompagnement personnalisé qu'assurent aujourd'hui les travailleurs sociaux, garant d'une démarche porteuse de sens pour les bénéficiaires les plus démunis.

Il ne s'agit pas pour la **FA-FP** de s'opposer à toute réorganisation territoriale au nom d'une position dogmatique mais de considérer que ce sujet, parce qu'il concerne les populations les plus fragilisées de notre pays ne peut être abordé sans que s'ouvre un véritable débat avec les travailleurs sociaux et les usagers eux mêmes.

La cohésion sociale demeure pour notre organisation l'un des piliers de notre société, elle ne doit pas être réduite à des discussions purement comptables dans le seul objectif de réduire les coûts d'un secteur qui par définition n'a pas de prix.

Nous appelons solennellement tous les acteurs des états généraux du travail social, tous les décideurs qui au sein des collectivités territoriales, des préfectures ou des Ministères redessinent aujourd'hui les contours de l'Action sociale de demain d'associer les travailleurs sociaux et leurs organisations syndicales à l'ensemble des réflexions qui s'ouvrent afin que l'accompagnement personnalisé de proximité reste la clé de voute des missions qui leurs sont confiées.

Restant à votre disposition pour poursuivre les échanges sur ce sujet, nous vous remercions de votre attention et souhaitons que notre contribution soit annexée aux actes de ces assises.

